FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Révision: 09.2007

1 . 1.1 1.2	Nom commercial et fabricant Nom commercial Application / Emploi	ORMALAB 95/75 Silicone par condensation pour		
1.3	Fabricant	laboratoire MAJOR Prodotti Dentari S.p.A. via Einaudi, 23 - 10024 Moncalieri (TO) - ITALY		
2 . 2.1	Composition Caractérisation chimique	Dimethylpolysiloxane, silicate, colorants alimentaires.		
2.2 2.3	Composant dangereux Autres informations	Aucun. Aucun, si utilisé conformément à sa destination.		
3.	Identification des dangers			
4 . 4.1	Premiers secours Contact avec les yeux	Laver les yeux à grande eau (10'- 15'). Appeler un médicin si l'irritatio		
4.2 4.3	Contact avec la peau Ingestion	persiste. Laver au savon et à l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médicin. Faire vomir.		
4.4 4.5	Inhalation Autres informations	Exposer à l'air frais. Aucun.		
5.	Mesures de lutte			
5.1	contre l'incendie Moyens d'extinction appropriés	Eau, dioxyde de carbone, mousse, poudre.		
5.2	Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu.		
5.3	Autres informations	Aucun.		
6.	Mesures en cas de dispersion accidentelle	Nettoyer mécaniquement. Laver la zone avec du savon et de l'eau. Eliminer selon les réglementations locales et nationales.		
7 . 7.1	Manipulation et stockage Manipulation	Conserver hors de la portée des enfants. Seul le personnel entrainé peut manipuler ce produit.		
7.2	Hygiène du travail	Une hygiène adèquate est à respecté. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.		
7.3	o .	Stocker dans une endroit frais et sec à l'abri de la lumière solaire directe.		
7.4 7.5	Lieu de stockage Protection contre l'incendie et les explosions	Stocker dans une endroit frais et sec Aucun.		
8 . 8.1	Contrôle de l'exposition / protection individuelle Equipements techniques	Aucun.		
8.2		Aucun.		
8.3.2	Protection respiratoire Protection des mains Protection des vous	Pas nécessaire. Gants.		
	Protection des yeux Autre	Lunettes de sécurité. Aucun.		
9 . 9.1	Propriétés physiques et chimiques Aspect	Pâtes.		
9.2	Couleur	beige (Ormalab 95) / vert (Ormalab 75)		
9.3 9.4	Odeur Changement d'etat	Aucun. inapplicable		
9.5 9.6	Densité Pression de vapeur	non déterminée inapplicable		
9.8	Viscosité Solubilité	inconnu presque insoluble		
9.9		inconnu > 200°C		
	Auto-inflammabilité	> 400°C		

10.	Stabilité et réactivité	
10.1	Décomposition thermique	>250°C.
10.2	Produits de décomposition	Aucune, si utilisé conformément à sa
	dangereux	destination.
10.3	Réactions dangereuses	Aucune

Aucun.

11. Informations toxicologiques

10.4 Autres informations

11.1	Toxicité aigüe	Pas d'études toxicologiques pour ce
11.2	Toxicité chronique	produit. Ormalab n'a pas présenter
11.3	Autres informations	de potential cytotoxique. Eviter le contact avec les yeux.

12. Informations écologiques

Pas de problèmes écologiques prévisibles sous conditions normales de manipulation et d'utilisastion.

13. Elimination Acheminer dans une décharge agrée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.

14.	Transport		
14.1	Transport par terre	ADR	RID
		Code class UN#	Pack Group
14.2	Transport maritime	ADNR	IMDG -
		UN#	Pack Group
14.3	Transport aérien	ICAO/IATA-DGR	
		UN#	
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.	

15. Informations réglementaires Ce produit ne nécessite aucune

classification réglementaire.

15.1 Symboles de danger
15.2 Phrases R
Aucun.
15.3 Phrases S
Aucun.
15.4 Autres informations
Aucun.

16. Autres informations

Cette fiche a été établie conformément aux directives EEC 91/155 et 93/112. Les informations qu'elle contient sont basées sur les meilleures sources disponibles. D'autres informations sur la sécurité du produit peuvent être demandées au fabricant pour des motifs raisonnables. En tout état de cause, aucune responsabilité ou garantie, explicite ou implicite, quant à l'utilisation desdites fiches ou d'autre type n'est reconnue. L'utilisateur est tenu de contrôler la validité des présentes informations aux fins de ses usages spécifiques. Les informations contenues dans cette fiche ne représentent pas une définition des risques propres au poste de travail visés par la législation ou les directives applicables localement. Toutes les lois et directives applicables localement doivent être prises en compte pour la conservation, l'utilisation et l'évacuation des matériaux décrits dans cette fiche.



Auto-inflammabilité

9.12 Limites d'explosivité

9.13 Autres informations

> 400°C

Aucune.

inf.: inapplicable sup.: inapplicable